

# Communiqué de presse

Bâle, 28 avril 2014

## **Assemblée générale 2014 de la Banque Coop**

### ***Approbation de la modification des statuts suite à l'initiative Minder – Andreas Sturm, nouveau membre du Conseil d'administration***

**Incontournable suite à l'initiative Minder, la modification des statuts, adoptée à une large majorité, a constitué aujourd'hui le thème principal abordé par l'Assemblée générale de la Banque Coop. Le dividende brut reste inchangé à CHF 1,80 par action. Enfin, le Conseil d'administration (CA) et son président ont été largement réélus lors de l'Assemblée générale.**

831 actionnaires, représentant un capital-actions de CHF 257,6 millions, soit 76,33% du capital-actions conférant droit de vote, ont participé à l'Assemblée générale de la Banque Coop au Congress Center à Bâle. Ils ont approuvé toutes les propositions du CA à une large majorité.

### **Révision des statuts consécutive à la mise en œuvre de l'initiative Minder**

Constituant le morceau de bravoure à l'Assemblée générale, cette révision étendue des statuts a été mise en œuvre en vertu de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes en bourse (ORAb), adoptée par le Conseil fédéral.

A cette mise en œuvre sont notamment liées l'approbation de la rémunération globale annuelle, votée de manière prospective pour l'exercice suivant, ainsi que l'élection annuelle des membres et du président du Conseil d'administration des membres du Comité de rémunération et de nomination. De même, le représentant indépendant est désormais élu par l'Assemblée générale. Cette dernière a approuvé les rémunérations globales des membres du CA et de la Direction générale au titre de l'exercice 2015.

### **Andreas Sturm, nouveau membre du Conseil d'administration, et Ralph Lewin confirmé en qualité de président de ce dernier**

Le Conseil d'administration en exercice a été confirmé et Ralph Lewin, Jan Goepfert, Irene Kaufmann, Christine Keller, Hans Peter Kunz, Markus Lehmann et Martin Tanner ont été réélus membres à une large majorité. Andreas Sturm, qui a pris la présidence du Conseil de banque de la Basler Kantonalbank en janvier 2014, entre au CA. Pour la première fois, le président du Conseil d'administration et les membres du Comité de rémunération et de nomination sont élus par l'Assemblée générale. Ralph Lewin a été confirmé en qualité de président. Ralph Lewin, Irene Kaufmann et Andreas Sturm ont par ailleurs été élus membres du Comité de rémunération et de nomination.

### **Le présent exercice placé sous le signe de la nouvelle stratégie**

Le président du CA, Ralph Lewin, et le CEO, Andreas Waespi, ont présenté devant les actionnaires un résultat opérationnel 2013 solide pour la Banque Coop et donné un aperçu de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du groupe, définie conjointement l'année dernière par la Banque Coop et sa maison-mère, la Basler Kantonalbank. Au cœur de la stratégie: le conseil à la clientèle. La Banque Coop agira en tant que banque de conseil indépendante, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas tributaire de prestataires individuels. Elle proposera sa gamme de produits et de prestations de manière encore

# Communiqué de presse

plus transparente. Dans cet ordre d'idées, elle renoncera courant 2014 aux rétrocessions dans le cadre des opérations de conseil avec la clientèle privée. La stratégie du groupe englobe d'autres thèmes tels que la gestion de l'entreprise fondée sur la valeur et le principe de pérennité ainsi que l'exploitation des synergies au sein du groupe.

Vous trouverez des informations détaillées sur l'Assemblée générale 2014 sur notre site <http://www.bankcoop.ch/fr>. En outre, vous y trouverez des informations exhaustives relatives aux fonds propres requis et pouvant être pris en compte de la Banque Coop selon Bâle III (Exigences de publication liées aux fonds propres selon Bâle III au 31.12.2013). <http://www.bankcoop.ch/fr/BankCoop/Investor-Relations>

## **Pour tout complément d'information:**

Natalie Waltmann  
Responsable Secrétariat général & relations médias  
Banque Coop SA  
Téléphone: +41 (0)61 286 26 03  
E-mail: [natalie.waltmann@bankcoop.ch](mailto:natalie.waltmann@bankcoop.ch)

### **En bref**

La Banque Coop SA est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de proposer des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires, mais aussi d'engagements axés sur un développement durable. Avec sa gamme de services «eva», la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Basler Kantonalbank détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal est à Bâle.

L'action Banque Coop est négociée à la SIX Swiss Exchange.

Symbole de ticker: BC / Reuters: BC.S / numéro de valeur: 1811647 / numéro ISIN: CH0018116472).

L'action Banque Coop a une valeur nominale de CHF 20,00.

### **Données et téléchargements importants**

Sur notre site [www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch) figurent des informations actuelles, consultables à partir de la date de publication.

Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution.

Vous trouverez les dates essentielles, comme p. ex. les dates de publication ou la date de la prochaine assemblée générale à notre page d'accueil sous Investor Relations ([lien direct](#)).